

EXTENSION DE L'AVENANT 65 DU 3 FÉVRIER 2021 RELATIF À LA CLASSIFICATION CONVENTIONNELLE

Date de création : 16/07/2021
Date de première publication : 16/07/2021
Date de version publiée : 16/07/2021
Date de début de publication : 16/07/2021
Date de fin de publication : 16/07/2022
Ccn : Tourisme social et familial

Par arrêté du 2 juillet 2021 (publié le 16 juillet), les stipulations de l'avenant 65 relatif à la classification dans la branche TSF ont été étendues.

L'extension a été effectuée sous réserve du respect de l'obligation de prendre en compte lors de la négociation sur les classifications l'objectif d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de mixité des emplois.

 Pour retrouver l'intégralité de l'avenant ainsi que nos commentaires, cliquez [ici](#).